

DEMANDE DE PROPOSITION

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CAMEROUNAIS
INDEPENDANT OU RATTACHE A UN BUREAU D'ETUDE / ONG**

**POUR LA REALISATION DU SUIVI-EVALUATION DE
MICROPROJETS DE DEVELOPPEMENT**

AU CAMEROUN



Agence Micro Projets

30 ans de microprojets

Incubateur d'initiatives solidaires

Fait par : l'Agence des Micro Projets, programme de la Guilde Européenne du Raid

Avec le soutien de : l'Agence Française de Développement

A l'attention de : Appel d'offre ouvert

Pour un marché : Camerounais

Demande émise le : mardi 13 juin 2017

Dossier à envoyer par e-mail au plus tard le : dimanche 09 juillet 2017

Dans le cadre de ses activités financées par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence des Micro Projets (AMP), programme de la Guilde Européenne du Raid, souhaite recruter un consultant ou une structure camerounaise pour la réalisation d'une mission de suivi-évaluation de microprojets de développement dans les régions au nord du Cameroun.

Pour se faire, l'AMP sollicite des propositions en vue de la mise en œuvre de cette mission. Le prestataire sera sélectionné dans un délai de 10 jours ouvrés dès la fin de parution de l'offre selon les critères mentionnés dans ce présent document.

Les consultants et structures (bureau d'étude, ONG de développement) souhaitant soumissionner doivent se reporter aux éléments présents dans ce document.

1 Termes de référence

1.1 Cadre et objectif de la mission d'évaluation

Soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence des Micro Projets (AMP) est un programme de la Guilde Européenne du Raid venant en appui aux petites Associations de Solidarité Internationale (ASI) françaises dans la mise en œuvre de microprojets de développement à l'international. Cet appui s'exprime à travers l'orientation, le conseil, la formation des ASI et le financement de microprojets.

Un microprojet de développement est un projet à faible coût, prenant appui sur la dynamique et les initiatives locales, selon un partenariat Nord-Sud équilibré. Il se caractérise donc par une proximité de l'aide. Il est également apparenté aux projets communautaires ou aux initiatives de la société civile. Les microprojets soutenus par l'AMP s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat entre une ASI française et une « personne morale » dans le pays bénéficiaire (association locale, groupement, association de parents d'élèves, comité de gestion villageois, etc.).

Dans le cadre de ses activités, l'AMP pilote et réalise des missions de suivi-évaluation de microprojets qu'elle a financés. Certaines de missions sont confiées à des prestataires externes.

L'objectif de la mission de suivi-évaluation est d'apprécier la réalisation des microprojets en vue de capitaliser autour de bonnes pratiques mais également de contrôler la bonne utilisation des fonds et de conseiller les porteurs de projets pour une meilleure qualité de l'aide.

Dans ce cadre, l'AMP souhaite recruter un consultant externe, indépendant ou rattaché à une structure (bureau d'étude ou organisation non gouvernemental de développement), pour la réalisation d'une mission de suivi-évaluation des microprojets cofinancés par l'Agence des Micro Projets au Nord Cameroun. L'objectif étant de faire appel à une personne ayant une maîtrise du contexte socio-culturel et pouvant fournir une opinion indépendante et argumentée en cohérence avec les critères d'évaluation préconisés par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE.

1.2 Description de la mission

Pays d'intervention : Cameroun

Régions de mission ciblées : Adamaoua, Nord et Extrême-Nord.

6 microprojets à évaluer :



Nom de l'association française	Session de dotation	Thématique	Titre du projet	Partenaire Local	Région	Localité
Les Chemins de Lokoti	Thématique 2013	Eau	Adduction d'eau courante au centre de santé intégré de Lokoti	Association camerounaise Les Chemins de Lokoti	Adamaoua	lokoti
Mil et Blé	Printemps 2013	Agriculture	Construction de greniers communautaires	Maison du Paysan	Extrême-Nord	Tokombéré
Mil et Blé	Printemps 2016	Agriculture	Construction et gestion de 5 greniers communautaires	Maison du Paysan	Extrême-Nord	Tokombéré
Mil et Blé	Thématique 2013	Eau	Accès à l'eau potable et plantation d'arbres	Maison du Paysan	Extrême-Nord	Tokombéré
Coup de pouce aux écoliers d'Afrique	Automne 2010	Education	Équipement de l'école primaire publique de Guili	Association des Parents d'Elèves de Guili	Extrême-Nord	Guili
Goutte à Goutte	Printemps 2016	Eau	Adduction d'eau potable dans le Nord Cameroun	Paroisse de Tchontchi	Nord	Tchontchi

1.3 Contenu du travail d'évaluation

1.3.1 Nature de l'évaluation

Suivant le niveau d'avancement du projet, l'évaluation de l'action s'attardera sur différents points. Ces points pourront être affinés avec le porteur de projet français en amont de la visite du projet sur le terrain.

- **Le projet est en cours de mise en œuvre** => suivi-évaluation à mi-parcours. L'objectif pour le prestataire sera de faire un point sur l'avancée du projet et de dispenser les recommandations nécessaires, s'il y a lieu d'en faire, pour garantir la bonne marche des opérations ;
- **Le projet ou la phase du projet soutenu par l'AMP vient d'être clôturé** => évaluation de fin de projet ou de fin d'étape projet. L'idée est de comparer le prévisionnel du projet aux réalisations réelles en prenant en compte les premiers effets observés. L'objectif ici est de tirer les enseignements autour de ce projet en vue d'une éventuelle répliquabilité ;
- **Le projet est achevé depuis plusieurs années** => évaluation ex-post. L'analyse se porte ici d'avantage sur la viabilité du projet, ses effets et les pratiques qui ont amené à ces résultats. L'objectif est de retirer les enseignements positifs comme négatifs.

1.3.2 Conduite de l'analyse

Le prestataire devra établir un bilan global de chaque microprojet depuis son démarrage afin d'obtenir une analyse complète et précise du microprojet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra entre autre :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué. Les documents à consulter seront disponibles en version électronique auprès de l'Agence des Micro Projets et à solliciter auprès de l'association française porteuse du projet ;
- Conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, le gestion et la supervision du projet (partenaire au Nord, partenaire au Sud, bénéficiaires, etc.).

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la qualité de chaque microprojet à partir de six critères à savoir :



- La pertinence,
- La cohérence,
- L'efficacité,
- L'efficience,
- Les effets (l'impact),
- La pérennité (la viabilité).

Des points d'attention particuliers devront être apportés à la formulation des apprentissages et des leçons tirées des projets ainsi qu'à celles de recommandations.

Le prestataire doit prendre en compte de façon équilibrée les différents points de vue exprimés et conduire l'évaluation de façon impartiale. Cette prise en compte de la pluralité des points de vue doit se traduire, chaque fois que possible, par l'association des différentes parties prenantes au processus d'évaluation.

Une restitution devra être organisée avec les parties prenantes de chaque projet sur le terrain afin de partager et discuter les premiers résultats. Le consultant sera ensuite chargé de la rédaction d'un rapport d'évaluation, transmis à l'association française.

1.4 Organisation de l'évaluation

Une note de cadrage sera fournie par l'Agence des Micro Projets à la signature du contrat prenant en compte les propositions du prestataire. Elle sera le document référence pour la suite des opérations.

1.4.1 L'appui fourni par l'AMP

L'Agence des Micro Projets fournira un canevas de base pour la réalisation de la mission d'évaluation. Le consultant aura pour tâche de s'approprier les outils proposés et de les adapter au contexte local et au domaine d'intervention.

L'AMP informera les partenaires français de la réalisation d'une évaluation de terrain et une mise en contact sera faite entre le partenaire français (porteur du projet) et le consultant par e-mail. Les responsables des projets dans le pays d'intervention seront prévenus par le partenaire français. Le consultant aura comme tâche de prendre contact directement avec chaque partenaire afin d'organiser ses visites de terrain.

L'ensemble des contacts et documents références seront fournis au consultant par l'AMP par courrier électronique dès signature du contrat afin que ce dernier organise sa mission.

1.4.2 Calendrier

La prestation devra se dérouler entre le 20 juillet et le 25 août 2017, date de remise du rapport provisoire. Le consultant est libre de définir les dates de ses déplacements sur le terrain et le calendrier plus précis de sa prestation.

Celle-ci sera clôturée à la remise du rapport final, au plus tard le 18 septembre 2017.

1.5 Livrables

Le lancement du projet donnera lieu à une réunion de cadrage par Skype entre la responsable de l'Observatoire de l'AMP et le prestataire sélectionné la semaine suivant la signature du contrat.



Le rapport d'évaluation devra être rédigé en français et respecter le canevas et la mise en page qui sera soumis par l'AMP (en format Word). Il devra comprendre :

- Un court rapport de mission présentant le déroulé de la mission et la méthodologie utilisée;
- une note analytique synthétique d'évaluation pour chaque microprojet (de 2 à 4 pages par microprojet);
- les annexes (liste des enquêtés, etc.).

En complément, des photographies pour chaque microprojet en format JPEG seront à fournir par le prestataire. La réalisation de quelques entretiens filmés (par appareil photo numérique basique) serait également appréciée.

Une première version du rapport d'évaluation, provisoire, sera remise à l'AMP au plus tard le 25 août 2017. La note synthétique de chaque évaluation sera transmise au porteur du projet (association française) après relecture de l'AMP qui aura 15 jours pour faire part de ses commentaires (selon le principe du droit de réponse). Le rapport définitif prendra en compte les observations et commentaires apportés par le porteur de projet et les amendements demandés par l'Agence des Micro Projets.

Les résultats de ces évaluations seront des données publiques diffusées largement, notamment auprès des partenaires de l'AMP (tels que l'AFD).

Les résultats de l'évaluation pourront faire l'objet d'une restitution sur Paris, lors d'une journée de présentation des activités de l'AMP à l'Agence Française de Développement ou par vidéo, dont les modalités et la prise en charge seront discutées dans le cadre d'un autre contrat de prestation.

2 Instructions aux soumissionnaires

2.1 Note d'informations

La passation de ce marché se fait selon un appel d'offre ouvert, à budget déterminé. Le soumissionnaire peut répondre simultanément à un ou plusieurs appels d'offre de La Guilde dans la mesure où il répond aux critères mentionnés dans chacune de ces offres.

Les coûts d'établissement de la proposition et de la négociation du marché ne sont pas considérés comme des coûts directs de la mission et ne sont donc pas remboursables.

2.2 Profil du soumissionnaire

Ce présent appel d'offre s'adresse à un bureau d'étude (BE), une organisation non gouvernementale de développement (ONG), ou un consultant indépendant (CI) camerounais. Il doit répondre aux critères suivants :

- Etre de droit camerounais ou avoir le droit d'exercer une activité professionnelle au Cameroun;
- Avoir une bonne connaissance de la coopération internationale ;
- Avoir une expérience reconnue dans la gestion de projets, et plus spécifiquement sur la planification et le suivi-évaluation de microprojets de développement ;
- Avoir une expertise dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'agriculture ;
- Disposer des moyens matériels et logistiques nécessaires à ses activités ;
- Avoir les capacités linguistiques adéquates ;



- Répondre à des principes de transparence.

Le prestataire retenu sera celui ayant proposé l'offre la mieux classée dans les limites du budget fixé, à savoir **3 500 € TTC**.

2.3 Processus de sélection du candidat

Le soumissionnaire doit remettre son offre technique et financière accompagnée de :

- Son nom et statut juridique
- Son expérience et domaine d'expertise
- Ses références

au plus tard le **dimanche 09 juillet 2017**.

Elles doivent être envoyées exclusivement par e-mail à Marine Lalique, responsable de l'Observatoire de l'Agence des Micro Projets : marine.lalique@la-gilde.org

2.3.1 Documents à présenter

Le soumissionnaire doit rédiger une proposition technique et financière et l'envoyer par e-mail avant la date limite de dépôt des dossiers, en se reportant aux Termes de Références (TDR). La passation de marché se faisant à budget déterminé, l'offre financière (moyens à mettre en œuvre) sera présentée en même temps que l'offre technique (approche méthodologique) et le calendrier de la réalisation dans une seule et même proposition.

La proposition doit comprendre :

- Une note de compréhension de la mission (en autres sur les critères d'évaluation)
- Les moyens qui seront mis en place : humains, matériels et financiers (autrement dit expliquer comment sera utilisée l'enveloppe mise à disposition) – fournir les CV de chaque personne impliquée dans la réalisation de l'évaluation, mentionnant les expériences similaires à la mission et ses domaines d'expertises
- Le déroulement des activités et le calendrier d'intervention (nombres de jours affectés à chaque activité)
- Un justificatif du statut légal (statut d'indépendant, déclaration des statut à la préfecture, etc.)
- Quelques exemples de missions déjà réalisées avec références (contacts)

Le soumissionnaire n'a pas de plan type à respecter et est libre de présenter sa proposition selon ses codes et habitudes.

2.3.2 Sélection des propositions

La sélection du prestataire qui sera en charge de l'étude se fera en trois temps :

1. Une pré-sélection de 3 propositions sur dossier ;
2. Un entretien téléphonique individuel par Skype avec chaque soumissionnaire présélectionné. Des informations complémentaires par écrit pourront être demandées ;
3. La sélection du prestataire.

La pré-sélection puis la sélection des propositions se fera de manière collégiale par un jury composé de membres de la Guilde :

- Olivier Mouzay, directeur des programmes intervention et développement,
- Cécile Vilnet, Coordinatrice de l'AMP,



- Marine Lalique, Responsable de l'Observatoire des microprojets

L'entretien téléphonique par Skype se fera entre le 10 et le 13 juillet avec Marine Lalique

Le prestataire retenu sera celui ayant proposé l'offre la mieux classée dans les limites du budget fixé, à savoir **3 500 € TTC**. Les offres dépassant ce budget seront rejetées.

Chaque proposition sera sélectionnée sur la cohérence globale de la proposition, défini selon 6 critères :

- Le respect des TDR,
- La présentation du document et son niveau de précision,
- L'efficacité,
- L'adéquation du profil du soumissionnaire à l'étude,
- La qualité des références du soumissionnaire.

Dans le cas où aucune proposition ne serait retenue, l'AMP se réserve le droit de prolonger l'appel d'offre et de l'élargir à la sous-région afin d'identifier de nouveaux prestataires.

La sélection du prestataire sera annoncée au plus tard deux semaines après la clôture de l'appel d'offre. Les autres prestataires figurant sur la liste restreinte seront avertis par e-mail que leur offre n'a pas été retenue, après notification de l'attribution du marché au prestataire gagnant.

2.3.3 Négociations, signature du contrat et décaissement

Des négociations pourront être menées avec le prestataire sélectionné. L'objectif sera d'ajuster définitivement le contenu contractuel de la prestation à réaliser suite aux recommandations formulées par l'expert et le jury (TDR, méthodologie, calendrier d'intervention, etc.) avant la signature du contrat.

Le paiement de la prestation sera assuré en deux tranches selon les modalités suivantes :

- Versement d'un acompte à hauteur de 50 % à la signature du contrat
- Solde de 50% versé au rendu du rapport définitif

Personne contact :

Marine Lalique, Responsable de l'Observatoire des microprojets
marine.lalique@la-guilde.org, 01 45 49 18 67, 7 rue Pasquier, 75008 Paris
www.agencemicroprojets.org / www.la-guilde.org

